

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er avril 2025

SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT - (N° 1102)

Retiré

AMENDEMENT

N ° AS77

présenté par

M. Bazin

ARTICLE 14

À la seconde phrase de l'alinéa 3, substituer au mot :

« sont »

les mots :

« peuvent être ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient de respecter la liberté de chaque individu et de plutôt proposer aux aidants ou à la famille de participer à l'élaboration de la planification décrite par le présent article.